



Réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

du vendredi 29 mai 2026 à 9 heures
en salle des Conseils du Centre administratif de Strasbourg et en
visioconférence
Convoqué par courrier en date du 22 mai 2026

Compte-rendu sommaire

Assistaient à la réunion sous la présidence de Mme Catherine TRAUTMANN, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Mmes et MM. les Vice-président·es :

Thibaud PHILIPPS, Catherine GRAEF-ECKERT, Mathieu CAHN, Caroline BARRIERE, Jean-Louis HOERLE, Pernelle RICHARDOT, Abdelaziz CHOUKRI, Michèle KANNENGIESER, Jean-Michel SCHAEFFER, Chantal CUTAJAR, Etienne WESTPHAL, Michèle LECKLER, Nawel RAFIK-ELMRINI, Jean-Baptiste MATHIEU, Béatrice BULOUE, Yves SUBLON, Rebecca BREITMAN

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Arieh ADIDA, Syamak AGHA BABAEI, Ysabel ARGENCE, Landdry AUGIER DE LAJALLET, René BANDOL, Françoise BEY, Antonella CAGNOLATI, Bahar CEVIZ, Danielle DAMBACH, Emmanuelle DE GAIL, Wilfrid DE VREESE, Vincent DEBES, Cécile DELATTRE, Sandra DIETSCH, Elisabeth DREYFUS, Arnaud DURAND, Youness EL HASSNAOUI, Murielle FABRE, Hakim FADILI, Marzieh FLAISCHER, Marie-No GANDZION, Céline GEISSMANN, Murat GULDAL, Huguette HECKEL, Julien HELARY, Martin HENRY, Jean Luc HERZOG, Dylan HIRN, Carmen HUGEL, Jean HUMANN, Nathalie JAMPOC BERTRAND, Pierre JAKUBOWICZ, Annie KESSOURI, Julien KLAMECKI, Florian KOBRYN, Eric KRIBS, Thierry KUHN, Benjamin KUNTZ, Etienne LOOS, Alexandre LORENTZ, Nicolas MATT, Jean-Philippe MAURER, Sophie MEHMANPAZIR, Paul MEYER, Hervé MORITZ, Julie MULOT, Frédérique NEAU, Michaël NGUYEN, Mourad OUALIT, Pierre PERRIN, Patrick PESSAUX, Philippe PFRIMMER, Jean-Paul PRÈVE, Dera RATSIAJETSINIMARO, Delphine RIDEAU, Dominique RITLENG, Fabienne ROVIGO, Lamjad SAIDANI, Thierry SCHAAL, Elsa SCHALCK, Vincent SCHALCK, Georges SCHULER, Sylvie SEIGNEUR, Mohamed SIAALITI, Aurélie SITTler – LEDRICH, Thierry SOTHER, Antoine SPLET, Elodie STEINMANN, Christelle STURTZ FROEHLICHER, Doris Elisabeth TERNOY, Laurent ULRICH, Floriane VARIERAS, Irène WEISS, Carole WENNER, Gaby WURTZ, Nadia ZOURGUI.

Sont absent·es, excusé·es, ou arrivent en cours de séance :

Mmes et MM. les Vice-président·es :

Vice-président·es	Procuration de vote à :	Points concernés
Eric AMIET	Catherine GRAEF-ECKERT	Toute la séance

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Conseiller·ères	Procuration de vote à :	Points concernés
Jeanne BARSEGHIAN	Thierry KUHN	Toute la séance
Delphine BERNARD	Carole WENNER	Toute la séance
Julien BORNERT	Philippe PFRIMMER	Toute la séance
Ferdane EFEER	Murat GULDAL	Du début de séance jusqu'au point 2 inclus
Antoine FISCHER	Carmen HUGEL	Toute la séance
Christine GUGELMANN	René BANDOL	Toute la séance
Pascale JURDANT-PFEIFFER	Jean-Philippe MAURER	Toute la séance
Halima MENECEUR	Florian KOBRYN	Du début de séance jusqu'au point 1 inclus
Yvon RICHARD	Thibaud PHILIPPS	Toute la séance
Dominique RITLENG	Jean-Louis HOERLE	Toute la séance
Robert VANHERZEEKE	Thierry SOTHER	Toute la séance
Jean-Philippe VETTER	Irène WEISS	Toute la séance

Quittent la séance

Mmes et MM. les Vice-président·es :

Prénom - NOM	Procuration de vote à :	Points concernés
Abdelaziz CHOUKRI	Etienne WESTPHAL	A partir du point 1

Mmes et MM. les Conseiller·ères :

Prénom - NOM	Procuration de vote à :	Points concernés
Syamak AGHA BABAEI	Floriane VARIERAS	A partir du point 8
Cécile DELATTRE	Jean HUMANN	À partir du point 7
Céline GEISSMANN	Marie-No GANDZION	Du point 3 au point 10 inclus

Absent : M. RABOT

Secrétaire de séance : M Youness EL HASSNAOUI.

Au vu de l'appel nominal effectué par **M Youness EL HASSNAOUI**, le quorum est atteint.

Lors de la lecture de l'ordre du jour, les points 3, 4, 5 n'ont pas été retenus et ont été adoptés en début de séance.

Trois motions et une question d'actualité ont été ajoutées à l'ordre du jour.

La deuxième motion (point n°9) a été reportée au prochain Conseil en vertu de l'article 37 alinéa 4 du règlement intérieur qui prévoit « Le Conseil décide, sans débat, si la motion sera discutée immédiatement ou renvoyée à la commission plénière, ou inscrite à l'ordre du jour de la séance suivante du Conseil ».

Un vote à main levée a été opéré et personne ne s'y est opposé.

Dans un second temps, ont été examinés les projets de délibération et communications retenus par

un ou plusieurs membres du Conseil : il s'agit des points 1, 2, 6, 7, 8, 10,11.

La séance a été présidée par Mme Catherine TRAUTMANN.

Suspension de séance : de 11h31 à 11h32.

L'intégralité des délibérations et autres actes adoptés le 29 mai 2026, ainsi que leurs annexes, sont consultables à compter du 01 juin 2026 dans le recueil des délibérations mis à disposition du public au Service des assemblées, bureau 1300 au Centre administratif – 1 parc de l'Etoile à Strasbourg, ainsi que sur le site internet de la collectivité (www.strasbourg.eu).
--

Service des assemblées
Secrétariat Général

Ressources humaines, finances et affaires générales

Communication des observations définitives de la Chambre régionale des comptes concernant le contrôle sur l'accès au logement social dans l'agglomération de

1 Strasbourg, et le contrôle sur le Parc des Expositions de Strasbourg, et suivi des recommandations formulées dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg.

1. Communication des observations définitives de la Chambre régionale des comptes concernant le contrôle sur l'accès au logement social dans l'agglomération de Strasbourg, et le contrôle sur le Parc des Expositions de Strasbourg.

La Chambre régionale des comptes Grand Est a procédé ces derniers mois à deux contrôles concernant l'Eurométropole de Strasbourg :

- un contrôle coordonné sur l'accès au logement social dans l'agglomération de Strasbourg, qui a porté sur les exercices 2021 et suivants, dont le rapport d'observations définitives est à présent communicable. Quatre bailleurs sociaux ont également été interrogés dans le cadre du contrôle : Habitation Moderne, Ophéa, le Foyer moderne de Schiltigheim et Alsace Habitat, ainsi que l'AREAL. Une seule recommandation a été formulée, à l'attention de l'Eurométropole, des bailleurs et de l'AREAL, relative à la réalisation d'une analyse partagée et approfondie des refus de logements sociaux et des besoins sociaux sur le territoire de l'Eurométropole ;
- un contrôle coordonné du Parc des expositions de Strasbourg, pour les exercices 2018 et suivants, dont le rapport d'observations définitives a été notifié le 13 avril dernier à la Présidente de l'Eurométropole. La SERS et Strasbourg Events ont également été interrogés dans le cadre de ce contrôle.

Trois recommandations ont été formulées concernant l'Eurométropole, afin d'améliorer le suivi de la délégation de service public :

- actualiser le compte d'exploitation prévisionnel à chaque conclusion d'un avenant qui modifie les caractéristiques du service attendu ;
- élargir le champ d'intervention des comités de suivi à l'examen des projets d'évolution du service et à l'évaluation de la qualité du service délégué, afin d'assurer les missions prévues à la convention ;
- renforcer les dispositifs permettant le suivi de la maintenance, conformément au contrat d'affermage.

Selon l'article L 243-6 du code des juridictions financières, les rapports d'observations définitives sont communiqués par l'exécutif de l'EPCI à son assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Ils font l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ; ils sont joints à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donnent lieu à un débat.

Il appartient ainsi au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg de débattre de ces rapports et de prendre acte des observations définitives de la Chambre.

2. Suivi des recommandations formulées par la Chambre dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg.

Par ailleurs, la Chambre régionale des comptes Grand Est a procédé courant 2024 à un contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour les exercices 2019 et suivants,

dont le rapport d'observations définitives a été débattu par le Conseil de l'Eurométropole lors de sa séance du 7 février 2025.

Dans ce rapport, la Chambre relève les principaux points suivants :

- une situation financière équilibrée, des orientations pluriannuelles à revoir pour préserver des marges de manœuvre à moyen terme ;
- une intégration financière et fonctionnelle de l'Eurométropole et de la ville-centre qui peut être encore rationalisée, notamment via l'adoption d'un règlement des fonds de concours ;
- un revirement de la stratégie des ressources humaines à partir de 2021 ;
- un patrimoine dégradé qui appelle des investissements importants ;
- une stratégie de gestion des zones d'activité économique à formaliser pour répondre au défi de la raréfaction du foncier ;
- des services de l'eau potable et de l'assainissement performants disposant de moyens à mettre davantage à contribution pour préserver la ressource en eau.

A l'issue de ce contrôle ont été formulés trois recommandations :

- adopter à l'occasion de la révision de leurs modalités d'attribution un règlement des fonds de concours.
- clarifier les modalités de partage des coûts de fonctionnement du cabinet mutualisé.
- mettre en cohérence la programmation financière pluriannuelle présentée au débat d'orientations budgétaires avec le plan pluriannuel d'investissement et les orientations de la loi de programmation des finances publiques.

et cinq rappels du droit :

- conformément à l'article 2-3 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, systématiser la procédure permettant de vérifier le caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire avant de recruter un agent non titulaire sur un emploi permanent,
- conformément à l'article L. 714-4 du CGFP, compléter les délibérations relatives au régime indemnitaire pour préciser les modalités de versement de l'ensemble des indemnités versées, notamment l'indemnité « IFSE complémentaire »,
- conformément à l'article L. 714-5 du CGFP, établir pour tous les agents un dispositif de rémunération indemnitaire prenant en compte leur engagement professionnel,
- conformément à l'article L. 2221-14 du CGCT, doter la régie d'un conseil d'exploitation propre aux services publics de l'eau potable et de l'assainissement,
- conformément à l'article R. 761-5 du code de commerce, présenter au conseil métropolitain le rapport annuel du gestionnaire du marché d'intérêt national de Strasbourg.

Onze observations ont été retenues en complément.

Sur l'ensemble de ces rappels du droit, recommandations et observations, à ce jour, :

- 47 % sont totalement mis en œuvre,
- 26 % sont en cours de mise en œuvre,
- 26% sont partiellement mises en œuvre.

Le Conseil prend acte Pour : 104 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix
--

2 Désignations de représentant·es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers organismes.

Le Conseil
vu les articles L.1524-5, L.2121-21 et L.2121-33
du Code Général des Collectivités Territoriales,
vu l'article 1650 A du Code général des impôts,
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

désigne

pour le représenter au sein des organismes ci-dessous énumérées les conseiller·ères suivant·es :

autorise

le représentant titulaire ou suppléant de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi désigné, à accepter toutes autres fonctions qui pourraient lui être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec ses attributions.

Commission mixte paritaire EMS / CCAS

- Caroline BARRIERE
- Dylan HIRN
- Elodie STEINMANN

Commission paritaire Ville/EMS chargée des rapports financiers entre la Ville et l'EMS

- Thierry SCHAAL
- Wilfrid DE VREESE
- Caroline BARRIERE
- Laurent ULRICH
- Jean Luc HERZOG
- Antoine SPLET

Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA)

- Marie-No GANDZION
- Huguette HECKEL
- Christelle STURTZ-FROEHLICHER
- Wilfrid DE VREESE
- Fabienne ROVIGO
- Carmen HUGEL
- Nicolas MATT

Association Alter Alsace Energie (AAE)

- Nawel RAFIK ELMRINI

Commission eau et assainissement « Petit et grand cycle de l'eau »

Achenheim	Alain EHRET, 1er adjoint Clément HOLWEIG, conseiller délégué
Bischheim	Nadia MOHIB-MISCHLER, Adjointe au Maire Yann PARISOT, Adjoint au Maire Gérard SCHANN, Conseiller Municipal
Blaesheim	Carmen HUGEL, maire de Blaesheim Didier HEITZ, 1er adjoint au maire
Breuschwickersheim	Doris TERNOY, Maire Jean MEYER, adjoint au maire
Eckbolsheim	Isabelle HALB, Maire Dominique RITLENG, 1 ^{er} adjoint et conseiller communautaire
Eckwersheim	Alexandre SCHNEPP Thierry GANGLOFF
Entzheim	Jean HUMANN, Maire André MATHIS, Adjoint au Maire
Eschau	Céleste KREYER Roger SCHREIBER
Fegersheim	Thierry SCHAAL, Maire Philippe BOULE, adjoint aux travaux et à la vie économique
Geispolsheim	Jean-Michel SCHAEFFER, Maire François ZISSWILLER, adjoint en charge environnement
Hangenbieten	Laurent ULRICH, maire Christiane LEHRER, adjointe au maire
Hœnheim	Vincent DEBES, maire Gaby WURTZ, 1 ^{ère} adjointe au maire Romaric GUSTO, 2 ^{ème} adjoint
Holtzheim	Christian SUDERMANN, adjoint Mathieu GRAFF, adjoint
Illkirch-Graffenstaden	Lamjad SAIDANI Naïma MADANI Loïc BRANCHEREAU
Kolbsheim	Annie KESSOURI, la Maire Claude FISCHER, 1 ^{er} adjoint
La Wantzenau	Michèle KANNENGIESER, la maire Alain HERMANN, 1er adjoint
Lampertheim	Murielle FABRE, Maire Séverine BORNERT, Adjointe au Maire
Lingolsheim	Gildas LE SCOUEZEC Julien KLAMECKI Elodie STEINMANN
Lipsheim	Antoine FISCHER, Maire Bernard JEROME, 2 ^e adjoint
Mittelhausbergen	Alexandre LORENTZ Baptiste RIVIERE

Mundolsheim	Béatrice BULOU, Maire Annick MARTZ-KOERNER, 1ere adjointe au maire
Niederhausbergen	Sylvie FEIGENBRUGEL, adjointe Isabelle ESCH, 1er adjointe
Oberhausbergen	Christian OST Pierre-Luc REICHERT
Oberschaeffolsheim	Jean-Paul PRÈVE, maire Michel GAMBIN, adjoint
Osthoffen	Wilfrid DE VREESE, maire Isabelle Graff, 1ère adjointe
Ostwald	Yves FELD, adjoint Gilbert BRAIDA, conseiller délégué Muriel PELASCINI, conseillère déléguée
Plobsheim	Michèle LECKLER, Maire Jean-Marc LORENTZ, Adjoint au Maire
Reichstett	Georges SCHULER, maire Patrick ECKART, 1er adjoint
Schiltigheim	Alice RENAUD, Adjointe Michaël NGUYEN, Conseiller délégué Danielle DAMBACH, Conseillère municipale
Souffelweyersheim	Rémi REUTHER, Adjoint au Maire Olivier MULLER, Conseiller municipal délégué
Strasbourg	Françoise BEY Antonella CAGNOLATI Chantal CUTAJAR Pascale GERARD Mourad OUALIT
Vendenheim	Philippe PFRIMMER Pierre SCHWARTZ
Wolfisheim	Marc MILTENBERGER, Adjoint au maire Laurence MEYER, Adjointe au Maire

Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (SDEA)

A l'assemblée générale :

Achenheim	Alain EHRET, 1er adjoint Clément HOLWEIG, conseiller délégué
Bischheim	Nadia MOHIB-MISCHLER, Adjointe au Maire Yann PARISOT, Adjoint au Maire
Blaesheim	Carmen HUGEL, maire de Blaesheim Didier HEITZ, 1er adjoint au maire
Breuschwickersheim	Doris TERNOY, Maire Jean MEYER, adjoint au maire

Eckbolsheim	Isabelle HALB, Maire Dominique RITLENG, 1 ^{er} adjoint et conseiller communautaire
Eckwersheim	Alexandre SCHNEPP Thierry GANGLOFF
Entzheim	Jean HUMANN, Maire André MATHIS, Adjoint au Maire
Eschau	Céleste KREYER Roger SCHREIBER
Fegersheim	Thierry SCHAAL, Maire Philippe BOULE, adjoint aux travaux et à la vie économique
Geispolsheim	Jean-Michel SCHAEFFER, Maire François ZISSWILLER, adjoint en charge environnement
Hangenbieten	Laurent ULRICH, maire Christiane LEHRER, adjointe au maire
Hœnheim	Vincent DEBES, maire Gaby WURTZ, 1 ^{ère} adjointe au maire
Holtzheim	Christian SUDERMANN, adjoint Mathieu GRAFF, adjoint
Illkirch-Graffenstaden	Lamjad SAIDANI Naïma MADANI Loïc BRANCHEREAU
Kolbsheim	Annie KESSOURI, la Maire Claude FISCHER, 1 ^{er} adjoint
La Wantzenau	Michèle KANNENGIESER, la maire Alain HERMANN, 1 ^{er} adjoint
Lampertheim	Murielle FABRE, Maire Séverine BORNERT, Adjointe au Maire
Lingolsheim	Gildas LE SCOUEZEC Julien KLAMECKI Elodie STEINMANN
Lipsheim	Antoine FISCHER, Maire Bernard JEROME, 2 ^e adjoint
Mittelhausbergen	Alexandre LORENTZ Baptiste RIVIERE
Mundolsheim	Béatrice BULOU, Maire Annick MARTZ-KOERNER, 1 ^{ère} adjointe au maire
Niederhausbergen	Sylvie FEIGENBRUGEL, adjointe Isabelle ESCH, 1 ^{er} adjointe
Oberhausbergen	Christian OST Pierre-Luc REICHERT
Oberschaeffolsheim	Jean-Paul PRÉVE, maire Michel GAMBIN, adjoint
Osthoffen	Wilfrid DE VREESE, maire Isabelle Graff, 1 ^{ère} adjointe
Ostwald	Yves FELD, adjoint Gilbert BRAIDA, conseiller délégué

Plobsheim	Michèle LECKLER, Maire Jean-Marc LORENTZ, Adjoint au Maire
Reichstett	Georges SCHULER, maire Patrick ECKART, 1er adjoint
Schiltigheim	Alice RENAUD, Adjointe Michaël NGUYEN, Conseiller délégué Danielle DAMBACH, Conseillère municipale
Souffelweyersheim	Rémi REUTHER, Adjoint au Maire Olivier MULLER, Conseiller municipal délégué
Strasbourg	Françoise BEY Antonella CAGNOLATI Chantal CUTAJAR Pascale GERARD
Vendenheim	Philippe PFRIMMER Pierre SCHWARTZ
Wolfisheim	Marc MILTENBERGER, Adjoint au maire Laurence MEYER, Adjointe au Maire

Au conseil d'administration, 11 membres :

- Laurent ULRICH
- Murielle FABRE
- Michèle KANNENGIESER
- Doris TERNOY
- Annie KESSOURI
- Antonella CAGNOLATI
- René BANDOL
- Mourad OUALIT
- Françoise BEY
- Valentin RABOT
- Chantal CUTAJAR

A la commission permanente, 2 membres :

- Michèle KANNENGIESER
- Chantal CUTAJAR

Comité de pilotage de la convention de coopération entre l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA

- Laurent ULRICH
- Murielle FABRE
- Michèle KANENGIESER
- Chantal CUTAJAR
- Mourad OUALIT

Comité d'orientation du fonds de solidarité logement (FSL)

- Françoise BEY, préside
- Huguette HECKEL

Strasbourg Initiation Nature Environnement (SINE)

- Chantal CUTAJAR

Comité de pilotage du consortium avec l'association pour la sécurité sociale de l'alimentation Alsace (Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles alimentaires)

- Michèle LECKLER

Comité de pilotage de la FREC- formalisation de la gouvernance relative aux sujets d'économie circulaire

- Fabienne ROVIGO
- Emmanuelle DE GAIL
- Julie MULOT

PROCIVIS

- Ariele ADIDA

Grand Est Europe (GEE)

- Catherine TRAUTMANN, titulaire
- Hervé MORITZ, suppléant

Centre d'information sur les institutions européennes (CIIE)

A l'assemblée générale et au CA pour 3 ans

- Antoine FISCHER
- Hervé MORITZ
- Aurélie SITTLER-LEDRIK

Infobest Kehl / Strasbourg

- Hervé MORITZ, titulaire
- Bahar CEVIZ, suppléante

Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)

- Mme Catherine TRAUTMANN, titulaire, en tant que Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Hervé MORITZ, suppléant

Association de la chambre de consommation d'Alsace

- Ysabel ARGENCE, titulaire

Centre européen de la consommation

- Hervé MORITZ, titulaire
- Catherine GRAEF-ECKERT, suppléante

Comité de Coopération Transfrontalière (CCT)

- Mme Catherine TRAUTMANN, titulaire, en tant que Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Hervé MORITZ, suppléant

Comité des partenaires pour les projets de transports collectifs

- Christelle STURTZ-FROELICHER

Comité de gestion de la réserve naturelle de l'île du Rohrschollen

- Sandra DIETSCH, titulaire

Comité de gestion de la réserve naturelle de la forêt du Neuhof

- Sandra DIETSCH, titulaire

Comité régional de la biodiversité Grand Est

- Martin HENRY, titulaire
- Françoise BEY, suppléante

Euro-institut (Groupement local de coopération transfrontalière – GLCT)

- Catherine GRAEF-ECKERT, titulaire
- Hervé MORITZ, suppléant

GECT Eurodistrict Strasbourg Ortenau

Les titulaires ont été désignés lors du Conseil de l'Eurométropole du 30 avril 2026.

- Thierry SCHAAL, suppléant
- Elodie STEINMANN, suppléante
- Dera RATSIAJETSINIMARO, suppléant
- Carole WENNER, suppléante
- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant
- Hakim FADILI, suppléant
- Béatrice BULOUE, suppléante
- Danièle DAMBACH, suppléante
- Frédérique NEAU-DUFOUR, suppléante
- Françoise BEY, suppléante
- Christelle STURTZ-FROEHLICHER, suppléante
- Aurélie SITTLER-LEDRIK, suppléante

Alliance française de Strasbourg Europe

- Catherine GRAEF-ECKERT, titulaire
- Pierre JAKUBOWICZ, suppléant

SEDES

- Sandra DIETSCH

SA d'HLM BATIGERE

Au conseil de surveillance

- Maire-No GANDZION

SA d'HLM Immobilière 3 F Alsace

Au conseil d'administration

- Abdelaziz CHOUKRI

Droit opposable au logement

- Etienne WESTPHAL

Domial ESH

- Marie-No GANDZION

Neolia

- Abdelaziz CHOUKRI

CDC Habitat social

Au conseil d'administration :

- Mourad OUALIT, censeur

Commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH)

- Etienne WESTPHAL

Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

- Etienne WESTPHAL, titulaire
- Paul MEYER, suppléant

Entreprise sociale de l'habitat (ESH SDC habitat social)

- Abdelaziz CHOUKRI

Société coopérative Habitat de l'III

- Dylan HIRN

Club de l'immobilier de l'entreprise du Bas-Rhin

- Etienne WESTPHAL
- Paul MEYER

Association Relais Chantier

A l'assemblée générale et au conseil d'administration :

- Julie MULOT

Association APVU-association des villes pour la propreté urbaine)

- Jean-Paul PREVE

Association SOLIHA-solidaires pour l'habitat

Au conseil d'administration :

- Chantal CUTAJAR

Association nationale des collectivités contre le logement vacant

Au conseil d'administration :

- Paul MEYER

Conférence intercommunale du logement (CIL)

- Lamjad SAIDANI

Conférence régionale du sport

- Jean-Louis HOERLE, titulaire
- Yvon RICHARD, suppléant

Association territoires d'évènements sportifs

- Jean-Baptiste MATHIEU, titulaire
- Yvon RICHARD, suppléant

Conférence régionale de la gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des

sols

- Antonella CAGNOLATI, titulaire
- Huguette HECKEL, suppléante

SEMOP Strasbourg centre énergie

A l'assemblée générale :

- Hakim FADILI

SEM transfrontalière Calorie Kehl-Strasbourg (CKS)

A l'assemblée générale :

- Catherine GRAEF-ECKERT

SEM Pôle funéraire public de Strasbourg (PFPS)

A l'assemblée générale :

- Abdelaziz CHOUKRI

En tant qu'administrateur :

- Abdelaziz CHOUKRI

SPL Compagnie des transports interurbains du Bas-Rhin (CTBR)

Le membre désigné lors du Conseil de l'Eurométropole du 30 avril 2026 siègera au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

SPL Deux-Rives

Au conseil d'administration :

- Pierre JAKUBOWICZ
- Antonella CAGNOLATI
- Paul MEYER
- Mourad OUALIT
- Jean-Philippe MAURER

Censeur

- Etienne WESTPHAL

Pôle métropolitain d'Alsace

- Catherine TRAUTMANN, titulaire
- Catherine GRAEF-ECKERT, titulaire
- Vincent DEBES, titulaire
- Antoine FISCHER, titulaire
- Caroline BARRIERE, titulaire
- Mathieu CAHN, titulaire
- Pierre JAKUBOWICZ, titulaire
- Thierry SOTHER, titulaire
- Etienne WESTPHAL, titulaire
- Annie KESSOURI, titulaire
- Michèle KANNENGIESER, titulaire
- Alexandre LORENTZ, titulaire
- Nathalie JAMPOC-BERTRAND, titulaire

- Jean-Philippe VETTER, titulaire
- Delphine RIDEAU, titulaire
- Dera RATSIJETSINIMARO, suppléant
- Carmen HUGEL, suppléante
- Marie-No GANDZION, suppléante
- Hakim FADILI, suppléant
- Bahar CEVIZ, suppléante
- Dylan HIRN, suppléant
- Julien KLAMECKI, suppléant
- Danièle DAMBACH, suppléante
- Nicolas MATT, suppléant
- Nadia ZOURGUI, suppléante

SCIC Office eurométropolitain de tourisme, des loisirs et des congrès de Strasbourg (OTLC) complément au conseil coopératif

A l'assemblée générale :

- Nawel RAFIK-ELMRINI

SCIC Régie de quartier des écrivains

BISCHHEIM : Ferdane EFEER

SCHILTIGHEIM : Julien HELARY

CRENO-Régie de quartier

Au conseil d'administration :

- Eric KRIBS, titulaire
- Françoise BEY, suppléante

MEINAU SERVICES-Régie de quartier

Au conseil d'administration :

- Huguette HECKEL, titulaire
- Elisabeth DREYFUS, suppléante

SEM Société d'aménagement du marché d'intérêt national de Strasbourg SAMINS

Au conseil d'administration (avant modification des statuts relative à l'entrée de la SERS au capital de la SAMINS) :

- Michèle LECKLER
- Catherine GRAEF-ECKERT
- Hakim FADILI

Au conseil d'administration (après modification des statuts relative à l'entrée de la SERS au capital de la SAMINS) :

- Michèle LECKLER
- Catherine GRAEF-ECKERT
- Hakim FADILI
- Robert VANHERZEEKE
- Jeanne BARSEGHIAN

Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

- Chantal CUTAJAR

Agence de l'attractivité de l'Alsace

A l'assemblée générale :

- Etienne WESTPHAL
- Pernelle RICHARDOT

Au conseil d'administration

- Pernelle RICHARDOT

Agence de développement d'Alsace (ADIRA)

Au conseil d'administration

- Julien KLAMECKI
- Pernelle RICHARDOT
- Jean-Baptiste MATHIEU
- Thierry SCHAAL

Alsace Active

Au conseil d'administration

- Lamjad SAIDANI

Commission consultative des services publics locaux de l'Eurométropole

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| - Caroline BARRIERE, titulaire | - Ysabel ARGENCE, suppléante |
| - Eric KRIBS, titulaire | - Elisabeth DREYFUS, suppléante |
| - Julien KLAMECKI, titulaire | - Yves SUBLON, suppléant |
| - Jean-Paul PREVE, titulaire | - Antonella CAGNOLATI, suppléante |
| - Thierry KUHN, titulaire | - Syamak AGHA BABAEI, suppléant |

Commission départementale d'aménagement commercial

- Thierry SOTHER, titulaire
- Yves SUBLON, suppléant

Commission de l'information géographique de l'agglomération de Strasbourg (CIGAS)

- Thibaud PHILLIPS, titulaire.

Commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P)

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Christelle STURTZ-FROEHLICHER, titulaire | - Marzieh FLAISCHER, suppléante |
|--|---------------------------------|

Commission d'examen des demandes d'indemnisation des préjudices économiques du tramway

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| - Caroline BARRIERE, titulaire | - Pierre PERRIN, suppléant |
|--------------------------------|----------------------------|

Commission locale du site patrimoine remarquable

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| - Antoine FISCHER, titulaire | - Arieih ADIDA, suppléant |
| - Sylvie SEIGNEUR, titulaire | - Carole WENNER, suppléante |
| - Arnaud DURAND, titulaire | - Wilfrid DE VREESE, suppléant |
| - Patrick PESSAUX, titulaire | - Ferdane EFEER, suppléante |
| - Danièle DAMBACH, titulaire | - Jeanne BARSEGHIAN, suppléante |

Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Strasbourg Entzheim

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| - Jean HUMANN, titulaire | - Laurent ULRICH, suppléant |
|--------------------------|-----------------------------|

Association CEP CICAT – Conseil, évaluation, exposition, prévention

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| - Chantal CUTAJAR, titulaire | - Patrick PESSAUX, suppléant |
|------------------------------|------------------------------|

Commission consultative économique de l'aéroport de Strasbourg international

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| - Jean HUMANN, titulaire | - Hakim FADILI, suppléant |
|--------------------------|---------------------------|

Conseil de surveillance de la société d'exploitation aéroportuaire « aéroport Strasbourg international »

- Catherine TRAUTMANN, titulaire

Commission de suivi du site (CSS) port du Rhin Sud à laquelle est intégrée l'unité de valorisation énergétique (UVE)

- Béatrice BULOUE, titulaire

Comité de pilotage Natura 2000 « Rhin Ried Bruch de l'Andlau, partie bas-rhinoise »

- Thierry SCHAAL, titulaire

Comité de pilotage Natura 2000 « Vallée du Rhin, de Lauterbourg à Strasbourg »

- Michèle KANNENGIESER, titulaire

Comité de pilotage Natura 2000 « Vallée du Rhin, de Strasbourg à Marckolsheim »

- Michèle LECKLER, titulaire

Comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la forêt d'Erstein

- Michèle LECKLER, titulaire

Commission d'homologation de la sécurité des systèmes d'information

Autorité d'homologation

- Alexandre LORENTZ, titulaire
- Rebecca BREITMAN, suppléante

SAS : société de projet dédiée au développement et à l'exploitation d'un parc solaire photovoltaïque à Reichstett

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - Georges SCHULLER, titulaire | - Nawel RAFIK-ELMRINI, suppléante |
|-------------------------------|-----------------------------------|

Energy Cities / Energie Cité

- Nawel RAFIK-ELMRINI

Strasbourg place financière

- Caroline BARRIERE

EIT Urban Mobility (IET Mobilité urbaine)

- Catherine GRAEF-ECKERT, titulaire
- Alexandre LORENTZ, suppléant

SPL Grand Est Mobilités (ferroviaire)

A l'assemblée générale :

- Catherine GRAEF-ECKERT

SPL Grand Est Infrastructures (ferroviaire)

A l'assemblée générale :

- Catherine GRAEF-ECKERT

ZAEU - Zone atelier environnementale urbaine

Au conseil d'administration et conseil scientifique :

- Paul MEYER, titulaire
- Arnaud DURAND, suppléant

France urbaine

- Catherine TRAUTMANN
- Caroline BARRIERE
- Thibaud PHILLIPS
- Catherine GRAEF-ECKERT

Fonds de dotation ESS'OR

Au conseil d'administration :

- Julie MULOT, titulaire

Agence France locale

A l'assemblée générale :

- Catherine TRAUTMANN, titulaire
- Caroline BARRIERE, suppléante

Au conseil d'administration :

- Caroline BARRIERE, titulaire

Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg

Au Bureau et au conseil d'administration :

- Marie-No GANDZION, suppléante

Association centre action formation

- Elisabeth DREYFUS

Labo des partenariats

A l'assemblée générale :

- Julie MULOT, titulaire

Association SZENIK

- Pierre JAKUBOWICZ, Titulaire

Groupement d'intérêt public action culturelle en milieu scolaire d'Alsace – (GIP ACMISA)

- Rebecca BREITMAN, titulaire
- Pierre JAKUBOWICZ, suppléant

Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

- Céline GEISSMANN, titulaire

Association alsacienne de gestion du fichier partagé de la demande de logement social (AAGEFIPADE)

- Huguette HECKEL, titulaire
- Ysabel ARGENCE, suppléante

Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)

Au conseil d'administration

- Martin HENRY, Titulaire

Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV)

- Jean-Baptiste MATHIEU, titulaire

Association d'action sociale du Bas-Rhin (AASBR)

- Dylan HIRN, titulaire

Réseau francophone des villes amies des aînés

- Fabienne ROVIGO, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Syndicat intercommunal de l'Opéra du Rhin

1 titulaire et 1 suppléant ont été désignés.

Il est proposé de désigner ces représentants en tant que 2 titulaires.

Haute école des arts du Rhin (HEAR)

Au conseil d'administration :

- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant
- Antoine FISCHER, suppléant
- Elodie STEINMANN, suppléante

The international council for local environmental initiatives (ICLEI)

- Chantal CUTAJAR, titulaire

Service d'intérêt économique général pour la collecte, le réemploi et recyclage des déchets par des opérateurs développant des activités

1 Président : Béatrice BULOUE

1 négociateur·rice : Françoise BEY

4 membres :

- Jean-Paul PREVE
- Lamjad SAIDANI
- Françoise BEY
- Béatrice BULOUE

Collège territoires de l'association filière santé numérique (FSN)

- Rebecca BREITMAN

Conseil académique de l'Education Nationale (CAEN)

- Céline GEISSMANN, titulaire
- Marie-No GANDZION, suppléante

Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN)

- Céline GEISSMANN, titulaire
- Marie-No GANDZION, suppléante

Association Trans Europe TGV RHIN RHONE

- Pierre JAKUBOWICZ, titulaire

Association interconnexion SUD TGV

- Mourad OUALIT, titulaire

ATEC ITS France

- Catherine GRAEF-ECKERT, titulaire

SCIC AUTO'TREMENT

- Eric KRIBS, titulaire

Club des villes cyclables

- Thierry SOTHER, titulaire

Association Strasbourg véhicules électriques

- Nawel RAFIK-ELMRINI, titulaire

Association architecture maîtrise d'ouvrage Alsace Franche Comté

- Bahar CEVIZ, titulaire

Alsace Tech

- Rebecca BREITMAN, titulaire
- Julie MULOT, suppléante

Cancéropole Grand Est

- Christelle STURTZ-FROEHLICHER, titulaire
- Fabienne ROVIGO, suppléante

Initiative Strasbourg

- Julie MULOT, titulaire
- Pernelle RICHARDOT, suppléante

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ)

- Aurélie SITTLER-LEDRIK, suppléante

Ecole de Management de Strasbourg

- Céline GEISSMANN, suppléante

Ecole et observatoire des sciences de la Terre

- Wilfrid DE VREESE, titulaire
- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Ecole Européenne de chimie polymères et matériaux

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Alexandre LORENTZ, suppléant

Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGES)

- Dera RATSIJETSINIMARO, suppléant

Faculté de médecine maïetique et sciences de la santé

- Christelle STURTZ-FROEHLICHER, titulaire
- Ysabel ARGENCE, suppléante

Faculté de chimie

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Alexandre LORENTZ, suppléant

Faculté de pharmacie

- Sylvie SEIGNEUR., titulaire
- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Faculté de chirurgie dentaire

- Christelle STURTZ-FROEHLICHER, titulaire
- Ysabel ARGENCE, suppléante

Faculté de géographie et d'aménagement

- Pernelle RICHARDOT, titulaire
- Huguette HECKEL, suppléante

Faculté de philosophie

- Dominique RITLENG, titulaire
- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Faculté de psychologie

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Faculté de théologie catholique

- Carole WENNER, titulaire
- Etienne LOOS, suppléant

Faculté de théologie protestante

- Gaby WURTZ, titulaire
- Annie KESSOURI, suppléante

Faculté des arts

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Patrick PESSAUX, suppléant

Faculté des sciences de la vie

- Patrick PESSAUX, titulaire
- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Faculté des sciences du sport

- Yvon RICHARD, titulaire
- Georges SCHULLER, suppléant

Faculté des sciences économiques et de gestion

- Dera RATSIJETSINIMARO, titulaire
- Céline GEISSMANN, suppléante

Faculté des sciences historiques

- Antoine FISCHER, titulaire
- Carole WENNER, suppléante

Faculté des sciences sociales

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Institut d'études politiques-Sciences Po

- Céline GEISSMANN, suppléante

Institut universitaire de technologie Robert Schuman

- Sylvie SEIGNEUR, titulaire
- Elisabeth DREYFUS, suppléante

Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Au conseil d'administration :

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Céline GEISSMANN, suppléante

Société des amis des universités de l'académie de Strasbourg

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Hervé MORITZ, suppléant

Quest for change

Au conseil d'administration :

- Pernelle RICHARDOT, titulaire

Telecom physique/Pôle API

- Abdelaziz CHOUKRI, suppléant

Faculté de physique et d'ingénierie

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Faculté des langues

- Abdelaziz CHOUKRI, titulaire
- Bahar CEVIZ, suppléante

SCIC Kooma

A l'assemblée générale

- Françoise BEY

Mission locale et Relais Emploi de Schiltigheim

- Michaël NGUYEN, titulaire
- Julien HELARY, suppléant

Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement de Strasbourg

- Youness EL HASSNAOUI, titulaire
- Julie MULOT, suppléante

Commission Inclusion et Insertion par l'Activité économique (C2IAE) du Bas-Rhin

- Dylan HIRN, titulaire
- Julie MULOT, suppléante

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale et Solidaire (RTES)

- Julie MULOT, titulaire
- Marzieh FLAISCHER, suppléante

Syndicat mixte du bassin Bruche Mossig :

Thierry SCHAAL remplacé par Wilfrid DE VREESE

La présidente précise que les membres des SEM, SCIC et SPL ne participent ni au débat, ni au vote. Il s'agit de Mmes Françoise BEY, Antonella CAGNOLATI, Ferdane EFEER, Catherine GRAEF-ECKERT, Michèle LECKLER, Nawel RAFIK-ELMRINI et MM. Abdelaziz CHOUKRI, Hakim FADILI, Julien HELARY, Pierre JAKUBOWICZ, Eric KRIBS, Jean-Philippe MAURER, Mourad OUALIT, Robert VANHERZEEKE, Etienne WESTPHAL.

Mmes Chantal CUTAJAR, Sandra DIETSCH ainsi que MM. Eric AMIET et Mathieu CAHN n'ont pas participé au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 80 voix – Contre : 3 voix – Abstention : 0 voix
--

3 Remise gracieuse au profit d'agent·es de la collectivité.

Le Conseil
vu l'article L.2541-12 (9°) du Code Général des Collectivités Territoriales,
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

approuve

la remise gracieuse de l'intégralité de la dette de Madame XXXX pour un montant de 989,93 €.

Adopté à l'unanimité en début de séance
--

4 Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services et de leurs avenants.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente communication vise à informer le Conseil des marchés attribués et notifiés en application de la délégation donnée à l'exécutif en matière de marchés publics par la délibération du 10 avril 2026.

Conformément au champ d'application de ladite délégation, la présente information porte sur l'ensemble des marchés passés par l'Eurométropole de Strasbourg en procédure adaptée (2e, 3e et

4^e seuil) ou en procédure formalisée ainsi que les avenants portant sur une augmentation de + 5 % aux marchés dont le montant est supérieur au seuil de procédure formalisée.

Les avenants concernés ont recueilli un avis favorable de la commission d'appel d'offres.

La première partie du tableau porte sur les accords cadre à bons de commande : il s'agit de contrats passés entre un acheteur public et un ou plusieurs opérateurs économiques, permettant de définir les termes d'un marché sans en fixer à l'avance les quantités exactes. L'accord-cadre fixe ainsi les caractéristiques principales des prestations (prix, délais, conditions d'exécution) et autorise l'acheteur à passer des bons de commande au fur et à mesure de ses besoins, dans la limite d'un montant maximal et d'une durée déterminée (4 ans en principe). C'est ce montant maximum qui figure dans la dernière colonne du tableau. La deuxième partie du tableau porte sur les marchés à prix forfaitaires répondant à un besoin précis.

La présente communication porte, en l'espèce, sur les marchés et leurs avenants notifiés et enregistrés dans le logiciel financier pour la période du 1^{er} décembre 2025 et le 5 mars 2026.

Communiqué

Solidarité, lien social, vie quotidienne, culture et sport

5 Subventions au titre des solidarités.

Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

décide

d'allouer une subvention de 2 998 504 € au CCAS de la ville de Strasbourg ; ce versement sera imputé sur la ligne AS10A-424 programme 8001-657363,

autorise

la Présidente ou son représentant ou sa représentante, à signer les conventions y afférentes.

Adopté à l'unanimité en début de séance
--

6 Attribution de subventions en faveur de la santé mentale : soutien des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM).

Le Conseil
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

décide

- d'allouer les subventions suivantes :

- Club loisir GEM 67	15 000 €
- Le GraaAL – GEM	15 000 €
- Aide et union aux blessés de l'existence – GEM AUBE	15 000 €
TOTAL	45 000 €

- d'imputer les subventions pour un montant total de 45 000 € au compte AS05A – 430624 - 8004 - 65748 dont le disponible avant le présent Conseil est de 332 500 €,

autorise

la Présidente, son représentant ou sa représentante à signer les conventions y afférentes.

Mme Ferdane EFEER n'a pas participé au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Pour : 96 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Transition écologique et énergétique

7 Dispositif d'aide financière et de conseils à la végétalisation des espaces résidentiels Ma Prime Vegetalis - attributions de subventions à divers bénéficiaires.

Le Conseil
vu la délibération du Conseil de l'Eurométropole en date du 27 juin 2025 approuvant le dispositif de conseils et d'aide financière à la végétalisation des espaces résidentiels (monopropriétés et copropriétés) sur la période 2025-2027
sur proposition de la Commission plénière
après en avoir délibéré

décide

- le versement de l'intégralité de la prime à l'issue de la réalisation des études et travaux afin de faciliter l'instruction et les démarches pour les demandeurs. Une délibération consolidant l'ensemble des versements sera présentée au Conseil de l'Eurométropole à la fin de chaque exercice budgétaire,

et

- l'imputation des subventions liées sur la ligne budgétaire, nature 20422, AD01, AP0395, programme 1659, sur les budgets 2026 et suivants, sous réserve du vote des crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés Pour : 99 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix
--

Motions

8 Motion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg - Face au risque de position dominante de Vincent Bolloré, l'Eurométropole de Strasbourg exprime sa solidarité au cinéma français

Motion présentée par M. Florian KOBRYN : nouvelle version de la motion issue du groupe de travail qui s'est tenu sous l'égide de Mme Rebecca BREITMAN.

Le 11 mai 2026, des artistes et techniciens du cinéma ont signé une tribune intitulée "Zappons Bolloré". Cette tribune exprime des inquiétudes quant à l'évolution de la structuration du secteur cinématographique français, dans un contexte marqué par une concentration croissante des acteurs de la production, du financement et de la diffusion des œuvres. Elle fait notamment référence à la volonté de Vincent Bolloré d'augmenter sa participation au capital d'UGC, troisième réseau français de salles de cinéma. Cette évolution suscite des interrogations sur les équilibres économiques, culturels, et démocratiques du secteur, ainsi qu'à préserver un écosystème pluraliste et favorable à la diversité de la création.

Le 17 mai dernier, des déclarations publiques du président du directoire de Canal+, de ne plus vouloir travailler avec les signataires de la tribune ont suscité une forte émotion. Cette prise de position a ravivé le débat sur la nécessaire protection de la liberté d'expression, de création et d'engagement des artistes et des professionnels de la culture.

Le 23 mai, la Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH) et la Fédération CGT du spectacle ont annoncé engager une action en justice contre Canal+, estimant que certaines déclarations étaient de nature à porter atteinte aux libertés fondamentales.

Ces événements témoignent des préoccupations qui traversent aujourd'hui la filière française du cinéma, notamment pour les œuvres indépendantes et singulières. Cette filière représente aujourd'hui autant d'emplois que la filière automobile. La France a su la préserver et la développer grâce à un modèle unique au monde, aujourd'hui menacé.

L'extrême droite a fait de l'audiovisuel une cible privilégiée avec notamment la tentative de suppression du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) ou la mobilisation contre des projets soutenus par la Région Grand Est. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de garantir l'indépendance des institutions culturelles, la pérennité des dispositifs publics de soutien à la création et un accès équitable à la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire.

A l'inverse, l'Eurométropole de Strasbourg participe à la vitalité du cinéma par divers dispositifs reconnus au niveau national et européen notamment à travers le fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle. Ce dispositif permet un soutien en toute indépendance, condition première des politiques publiques eurométropolitaines. Il contribue à accompagner la diversité des talents, à favoriser l'émergence de nouvelles créations et à renforcer l'attractivité culturelle de notre territoire dans un esprit de liberté et d'ouverture.

Le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg rappelle son attachement à un paysage audiovisuel et cinématographique pluraliste, garant de la diversité culturelle, du débat démocratique et de la liberté de création.

Aussi, par cette motion, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg :

- affirme son attachement aux principes fondamentaux de liberté artistique, de liberté de création, de liberté d'expression et de diversité culturelle ;
- réaffirme son soutien à l'ensemble des artistes, techniciens, exploitants, producteurs et acteurs du monde culturel engagés pour la liberté de création et la diversité des œuvres ;
- appelle le Gouvernement et les pouvoirs publics à poursuivre la réflexion sur les outils permettant de préserver le pluralisme, l'indépendance de la création et la diversité des acteurs culturels et audiovisuels et demande un débat législatif contre la concentration des médias et de l'industrie culturelle.

Mmes Béatrice BULOU, Emmanuelle DE GAIL, Cécile DELATTRE, Elisabeth DREYFUS, Ferdane EFEER, Murielle FABRE, Catherine GRAEF-ECKERT, Christine GUGELMANN, Huguette HECKEL, Carmen HUGEL, Pascale JURDANT-PFEIFFER, Michèle KANNENGIESER, Michèle LECKLER, Frédérique NEAU, Fabienne ROVIGO, Elsa SCHALCK, Sylvie SEIGNEUR, Elodie STEINMANN et Doris TERNOY, et MM. Eric AMIET, René BANDOL, Julien BORNERT, Antoine FISCHER, Martine HENRY, Jean Luc HERZOG, Dylan HIRN, Jean-Louis HOERLÉ, Jean HUMANN, Julien KLAMECKI, Alexandre LORENTZ, Jean-Philippe MAURER, Philippe PFRIMMER, Thibaud PHILIPPS, Dera RATSIAJETSINIMARO, Dominique RITLENG, Lamjad SAIDANI, Jean-Michel SCHAEFFER, Georges SCHULER, Yves SUBLON, Mohamed SIAALITI, Laurent ULRICH et Richard YVON n'ont pas participé au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
Pour : 55 voix – Contre : 2 voix – Abstention : 1 voix

9 Motion présentée par M. Florian KOBRYN -Construire avec le CROUS une réponse durable à la crise du logement étudiant.

Vote à main levée pour le report de cette motion : report accepté.

Reportée au Conseil du 26 juin 2026

10 Motion présentée par le groupe "Faire Eurométropole ensemble, un territoire de solidarité et de progrès" - Pour le maintien de l'ADEME au service des territoires.

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg,

- considérant que les collectivités territoriales sont aujourd'hui en première ligne face aux défis climatiques, énergétiques, environnementaux et sanitaires ;
- considérant que les responsabilités confiées aux collectivités en matière de transition écologique, de qualité de l'air, de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique nécessitent des capacités d'ingénierie, d'expertise et d'accompagnement solides ;
- considérant que les collectivités territoriales ne pourront atteindre les objectifs qui leur sont assignés sans outils publics d'ingénierie et d'accompagnement adaptés aux réalités des territoires ;
- considérant que les moyens, les missions et l'organisation territoriale de l'ADEME font actuellement l'objet de remises en cause qui fragilisent les capacités d'accompagnement des collectivités territoriales ;
- considérant que l'Eurométropole de Strasbourg est engagée depuis plusieurs années dans une trajectoire ambitieuse de transition écologique notamment à travers son Plan Climat 2030, sa Feuille de route Économie circulaire, ses politiques de qualité de l'air et ses actions en faveur de la rénovation énergétique ;
- considérant que ces politiques reposent sur des coopérations étroites entre collectivités, acteurs économiques, monde associatif, établissements de recherche et opérateurs publics nationaux ;
- considérant que l'ADEME joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des collectivités territoriales à travers son appui méthodologique, son soutien à l'innovation et à l'expérimentation, le financement de projets et la diffusion des retours d'expérience ;
- considérant que l'Eurométropole bénéficie directement de l'accompagnement de l'ADEME dans des projets concrets de rénovation énergétique, d'économie circulaire, de qualité de l'air, de prévention des déchets et de transition énergétique, notamment dans le cadre du label « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » ;
- considérant enfin que la réussite de la transition écologique repose sur des politiques territorialisées, élaborées avec les communes, les acteurs du territoire et les habitants, socialement soutenables et orientées vers l'amélioration durable des conditions de vie.

Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg :

1. réaffirme que les collectivités territoriales ne pourront répondre efficacement aux défis climatiques, énergétiques et environnementaux sans des capacités publiques d'ingénierie, d'expertise et d'accompagnement adaptées aux réalités des territoires.
2. souligne le rôle essentiel joué par l'ADEME dans l'accompagnement des collectivités territoriales et dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques de transition écologique.
3. souhaite que l'État garantisse, dans la durée, le maintien des capacités d'action, de financement, d'expertise et d'accompagnement territorial de l'ADEME, au service des collectivités territoriales et de la transition écologique des territoires.

4. affirme sa volonté de poursuivre une transition écologique concrète, territorialisée, socialement soutenable et construite avec les communes, les acteurs du territoire et les habitants.

Mmes Catherine GRAEF-ECKERT, Fabienne ROVIGO et Elodie STEINMANN, et MM. Eric AMIET et Julien KLAMECKI n'ont pas participé au vote.

Adopté. Pour : 82 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 9 voix

Question d'actualité

- 11 Question d'actualité présentée par le groupe “Pour une métropole en commun”-ZFE :
entre contradictions et incertitudes, quelles réponses de la majorité métropolitaine ?**

Le Conseil prend acte de la tenue du débat.

La séance est levée à 13h07



Catherine TRAUTMANN